

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEÉFP REFUGE CENTRAL, PARC NATIONAL BANFF (ALB.)

Numéro du BEEFP : **99-138**
Numéro RBIF : **15404**
Nom du bien : **Refuge central**
Adresse: **Parc national Banff (Alberta)**
Statut BEEFP : **Édifice fédéral patrimonial « reconnu »**
Construction: **1931**
Concepteur : **Jim Boyce, constructeur de structures en rondins de Banff**
Fonction initiale : **Refuge et halte pour les skieurs**
Fonction actuelle : **Refuge de jour**
Modifications: **Remplacement de trois rondins au bas des murs extérieurs, nouveau toit de bardeaux de bois, installation de pannes et de chevrons (1980); nouveaux chambranles de fenêtres, pontage de toit, porte d'entrée et plancher en bois (1983)**
Propriétaire : **Parcs Canada**

Raisons de la désignation

Le refuge central a été désigné édifice fédéral patrimonial « reconnu » en raison de son importance historique, de l'intérêt qu'il représente sur le plan architectural et de la place qu'il occupe au sein de son milieu.

Valeur patrimoniale

L'aménagement du refuge central est lié aux débuts du développement des activités récréatives d'hiver dans les parcs nationaux du Canada et à l'essor du ski alpin dans la région du lac Louise dans le parc national de Banff. L'établissement du pavillon de ski Skoki en tant que destination de ski alpin a marqué le début des activités récréatives d'hiver dans la région. Considéré comme un ajout important à cet aménagement, le refuge central a été construit à mi-chemin du sentier qui monte vers la gare du CPR au lac Louise et le pavillon de ski Skoki, afin d'héberger pendant la nuit les skieurs se rendant au pavillon de ski Skoki.

Valeur architecturale

Le refuge central est une structure en rondins, simple, rectangulaire et bien proportionnée, avec un toit à pignon soutenu par des chevrons et des pannes en rondins, un porche profond protégeant l'entrée du chalet et de simples fenêtres à quatre carreaux situées au centre des murs arrière et latéraux. Le chalet comporte une seule pièce sans cloisons, un plancher de bois et des murs sans finition. Fait de matériaux naturels locaux, le refuge central est un abri de rondins horizontaux bien construit et constitue un bel exemple du style architectural rustique.

Valeur environnementale

Le refuge central est situé sur un plateau gazonné, entouré d'une bande étroite d'épinettes matures, dans le cadre pittoresque de la vallée Ptarmigan. Le refuge central est bien connu du milieu des skieurs et des randonneurs et il sert actuellement de refuge pendant la journée.

BUREAU D'EXAMEN DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DU PATRIMOINE
Direction des lieux historiques nationaux, Parcs Canada
25, rue Eddy, 5^e étage, Hull (Québec) K1A 0M5
Téléphone : (819) 997-6740 / Télécopieur : (819) 953-6146
Site Web : www.parkscanada.gc.ca/federalhb

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE DU BEEFP REFUGE CENTRAL, PARC NATIONAL BANFF (ALB.)

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques suivants du refuge central devraient être respectés :

Son évocation des débuts du développement des activités récréatives d'hiver dans les parcs nationaux du Canada et de l'essor du ski alpin dans la région du lac Louise dans le parc national de Banff se traduisant par:

- L'esthétique rustique du bâtiment, s'inscrivant dans le caractère architectural des installations des parcs nationaux du Canada, depuis les années 1880 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Son style rustique, ses méthodes de construction indigènes et les matériaux locaux, qui se manifestent dans les éléments suivants :

- Le chalet rectangulaire, simple et bien proportionné, caractérisé par un toit à pignon à pente moyenne, soutenu par des chevrons et des pannes en rondins, un porche profond protégeant l'entrée, une construction de rondins posés à l'horizontale et de simples fenêtres à quatre carreaux;
- L'emploi de matériaux naturels locaux, conformément aux principes de l'architecture rustique, tels que l'utilisation de rondins écorcés disposés à l'horizontale, les fondations en pierre et le toit de bardeaux en bois;
- Les détails rustiques bien exécutés, comme l'assemblage en sabot des coins, les chevrons et pannes de rondins exposés et le colmatage de languettes de bois.

La façon dont le bâtiment renforce le caractère pittoresque du lieu se manifeste dans les éléments suivants:

- Le maintien de sa relation avec le site, en particulier son emplacement sur un plateau gazonné surplombant la jonction de deux ruisseaux, entouré d'une bande étroite d'épinettes matures et à proximité d'un sentier de randonnée pédestre du côté est;
- L'harmonisation de la forme rustique, des matériaux naturels et des détails rustiques du bâtiment avec le cadre pittoresque des prés alpins et des pics montagneux de la vallée Ptarmigan.

Pour des conseils sur la façon d'intervenir sur ce bâtiment, veuillez consulter le Code de Pratique du BEEFP. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le BEEFP.

Juillet 2002